

Cahier des charges

Accord-cadre relatif à une prestation d'édition et de mise en page du Baromètre de l'ASNR.

Mode de passation du marché public	Marché à procédure adaptée
Code CPV	79822500-7_ Services de conception graphique 79900000-3_ Services divers aux entreprises et services connexes
Référence PLACE	ASNR-2026-022-Mise en page baromètre

Ce document décrit la prestation et les résultats attendus pour la réalisation des documents « L'analyse » et « Les graphiques » du Baromètre de l'ASNR de la perception des risques par les Français pour les éditions 2026 à 2029.

Documents associés :

- un exemplaire au format PDF des documents « L'analyse » et « Les graphiques » du Baromètre ASNR 2025 ;
- la charte graphique de l'ASNR ;
- le fichier Excel nécessaire à la réalisation du document « Les graphiques » fourni par l'ASNR au Titulaire en 2025 ;
- L'URL du site internet du Baromètre de l'ASNR (permettant d'accéder aux documents et données de toutes les éditions) : <https://barometre-perceptiondesrisques.asnr.fr>.

SOMMAIRE

1 – PRÉSENTATION DE L'ASNR	3
2 - CONTEXTE DE LA PRESTATION	3
3 – BESOIN DE LA PRESTATION	4
4 - REALISATION DES DOCUMENTS « L'ANALYSE » ET « LES GRAPHIQUES » DU BAROMETRE DE L'ASNR.....	4
1. Conception et réalisation du document « L'analyse »	5
A. <u>Éléments fournis par l'ASNR</u>	5
B. <u>Livrables attendus du prestataire</u>	5
2. Conception et réalisation du document « Les graphiques »	5
A. <u>Éléments fournis par l'ASNR</u>	6
B. <u>Livrables attendus du prestataire</u>	6
3. Calendrier	6

1 - PRÉSENTATION DE L'ASNR

Créée en janvier 2025, l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) est l'autorité administrative indépendante chargée de contrôler, au nom de l'État, les activités nucléaires civiles en France.

Elle contribue à l'élaboration de la réglementation, expertise la sûreté des installations nucléaires, évalue les risques liés à l'usage des rayonnements ionisants et mène des programmes de recherche pluridisciplinaires, dans les domaines de la sûreté nucléaire et de la radioprotection.

L'ASNR assure une surveillance radiologique de l'environnement. En situation d'urgence radiologique, l'ASNR conseille les autorités sur les actions de protection de la population.

L'ASNR mène ses missions au service de la sûreté et de la radioprotection en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, des opérateurs et des intérêts privés. Elle est guidée par des principes de rigueur et d'impartialité, d'intégrité scientifique et d'éthique.

Elle s'appuie, pour prendre ses décisions, sur les connaissances scientifiques les plus récentes, l'expertise des meilleurs spécialistes et le sens de la proportion aux enjeux.

L'ASNR s'inscrit dans une démarche continue de dialogue avec les parties prenantes. Elle veille à ce que les citoyens disposent d'une information claire et fiable sur les enjeux nucléaires et radiologiques et puissent participer à l'élaboration de ses décisions ainsi qu'à ses activités d'expertise et de recherche.

L'ASNR contribue au développement de la culture de sûreté et de radioprotection auprès des professionnels par son offre de formation et auprès des citoyens par la promotion des connaissances scientifiques et des comportements appropriés face aux différentes situations d'exposition aux rayonnements ionisants.

2 - CONTEXTE DE LA PRESTATION

Dès 1977, l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (l'IPSN), devenu l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (l'ASNR) puis aujourd'hui l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (l'ASNR) a jugé nécessaire d'étudier les composantes psychologiques et sociales mobilisées dans la construction de la perception des risques sociaux, environnementaux, industriels, technologiques et alimentaires afin de mieux prendre en compte les comportements des populations dans la gestion d'un risque (crises, sites pollués, radon, etc.).

La perception du risque par le public est un point d'appui de la stratégie de l'ASNR en matière de gestion des risques. Elle est également un élément de la politique d'information et de communication sur les activités présentant des risques et donc sur celles qui mettent en œuvre des substances radioactives.

Les études sur la perception des risques conduites par l'ASNR s'appuient essentiellement sur le *Baromètre ASNR « La perception des risques et de la sécurité par les Français »*, réalisé annuellement depuis plus de 30 ans. Il constitue un outil unique en France de par la quantité des données recueillies et de par son évolution depuis 1990. Jusqu'en 2019, l'enquête était menée en face à face (CAPI) par un institut d'études et de sondages. En novembre 2020, l'ASNR a choisi de passer à une enquête réalisée sur Internet (CAWI) pour des raisons méthodologiques. Pour une bonne transition, l'enquête 2020 a été menée simultanément selon les deux méthodes : une enquête CAPI et une enquête CAWI.

Le Baromètre retrace l'évolution de la perception chez les Français des risques sociaux, environnementaux ou technologiques, dont ceux nucléaires. Il apporte des connaissances sur la manière dont le grand public met en perspective les différents risques, sur sa perception de la qualité de leur gestion et sur ses attentes en matière d'information, notamment en cas d'accident ou d'incident.

3 - BESOIN DE LA PRESTATION

Le présent marché a pour objet l'édition et la mise en page de documents constituant des supports d'analyse et d'illustration des données issues des différentes éditions du Baromètre de l'ASNR.

Les principaux documents du Baromètre de l'ASNR :

Le Baromètre ASNR donne lieu à la production de deux principaux documents qui font l'objet d'un travail d'édition et de mise en page :

- un rapport appelé « L'analyse », dans lequel l'ASNR propose une analyse des résultats saillants de l'année en une soixantaine de pages avec des graphiques choisis ;
- une annexe appelée « Les graphiques » qui présente toutes les questions et réponses de l'année ainsi que leur évolution historique sous forme graphique (170 pages pour l'édition 2025).

L'évolution du besoin pour les documents du Baromètre de l'ASNR :

À partir de 2026, l'ASNR a pris la décision de faire évoluer le travail d'édition et de mise en page réaliser pour les documents essentiels du Baromètre de la manière suivante :

- « L'analyse » : l'ASNR souhaite revoir la mise en page afin d'intégrer adéquatement à l'analyse de la perception des risques par les Français des analyses complémentaires et comparatives sur celles des riverains des installations nucléaires. L'ASNR souhaite également renforcer les travaux de relecture approfondie, de révision éditoriale et de contrôle de la qualité rédactionnelle réalisés par le titulaire, incluant la correction stylistique, grammaticale et typographique.
- « Les graphiques » : réduire le nombre de graphiques illustrés afin de valoriser les plus essentiels.

4 - REALISATION DES DOCUMENTS « L'ANALYSE » ET « LES GRAPHIQUES » DU BAROMETRE DE L'ASNR

L'accord-cadre est ferme pour la 1^{ère} année (édition 2026 du Baromètre de l'ASNR). Il est renouvelable trois fois pour une durée d'un an (pour les éditions 2027, 2028 et 2029).

Pour les éditions 2026, 2027, 2028 et 2029 du Baromètre, qui feront l'objet de marchés subséquents distincts, l'ASNR souhaite confier à un prestataire :

- la conception graphique, mise en page et la réalisation du **document « L'analyse »** du Baromètre au format électronique (PDF) permettant son impression par un imprimeur et au format électronique permettant sa mise en ligne et son téléchargement directement sur un site internet.
- la conception graphique, mise en page et la réalisation du **document « Les graphiques »** du Baromètre au format électronique (PDF), principalement constitué de graphiques d'évolution et de leurs légendes.

Pour chacune des éditions annuelles du Baromètre, le Titulaire s'assurera de faire des propositions d'illustration et de conception graphique en accord avec la Charte graphique de l'ASNR (fournie en pièce jointe).

Pour chacune des éditions annuelles du Baromètre, le Titulaire participera au suivi de fabrication du document papier de « L'analyse » en lien avec l'imprimeur retenu par l'ASNR. Le prestataire sera chargé de communiquer avec l'imprimeur pour assurer une remise du BAT de l'analyse à ce dernier dans le respect du document et des caractéristiques d'impression. L'ASNR organisera sous sa responsabilité la prestation de l'imprimeur en lien avec le prestataire. À titre indicatif, la livraison du BAT de « L'analyse » est prévue chaque année au plus tard fin août.

Pour chacune des éditions annuelles du Baromètre et chacun de ses documents (« L'analyse », « Les graphiques » et « English Summary », si l'option est levée pour ce dernier.) :

- le titulaire veillera particulièrement, dans son travail d'édition et de mise en page, au respect, aussi bien quantitativement que qualitativement, des données textuelles et numériques transmises par l'ASNR ;

- le titulaire réalisera systématiquement avant la livraison de chaque version des maquettes un contrôle méticuleux de la bonne prise en compte des derniers commentaires de l'ASNR et à la qualité des modifications réalisées par le maquettiste ;
- le titulaire réalisera un travail complet de secrétaire de rédaction avant la livraison de chaque version définitive des documents : contrôle et correction des erreurs de frappe, d'orthographe et de grammaire, y compris celles issues du texte d'origine fourni par l'ASNR ; il proposera également des reformulations afin d'améliorer la lisibilité du texte et sa cohérence globale, notamment au regard de sa mise en page.

1. Conception et réalisation du document « L'analyse »

Le titulaire réalisera au format PDF (haute définition) le document « **L'analyse** » du Baromètre ASNR sur la base de deux documents fournis par l'ASNR :

- un document Word d'environ 60 pages, présentant la synthèse des résultats du Baromètre de l'ASNR,
- un document Excel présentant les caractéristiques et données d'environ 20 graphiques illustrant la synthèse.

Le contenu sera précisé lors de la réunion de lancement suite à l'attribution de chaque marché subséquent.

A. Éléments fournis par l'ASNR

Temps 1 : un document Word présentant la liste des graphiques à monter inclus dans « L'analyse » (avec les caractéristiques de la mise en forme souhaitée par l'ASNR, notamment, la taille attendue et l'emprise sur la page) et un document Excel contenant les données pour la réalisation de ces graphiques.

Temps 2 : le texte au format Word avec l'emplacement des graphiques sélectionnés.

Temps 3 : le texte au format Word du résumé (« L'essentiel »).

Temps 4 (optionnel) : au maximum 5 témoignages de partenaires de l'ASNR au format Word, d'une à deux pages chacun.

B. Livrables attendus du prestataire

Temps 1 : un document au format PDF (haute définition et basse définition) des graphiques (avec leurs légendes) sélectionnés pour l'analyse dans un délai de 7 jours ouvrés après l'envoi de l'ASNR des fichiers Excel de données.

Temps 2 : un document au format PDF par partie du document « L'analyse » du Baromètre ASNR (à partir de la date de réception du fichier Word jusqu'à mi-août au plus tard).

Temps 3 : un document au format PDF assemblé comprenant les 4 parties du document « L'analyse » du Baromètre ASNR et sa copie au format d'impression incluant les fonds perdus et selon les caractéristiques demandées par l'imprimeur pour fin août au plus tard.

Temps 4 : tous les fichiers natifs engendrés par les travaux préliminaires à la réalisation du document « L'analyse » et la version finale des fichiers natifs des graphiques et du Baromètre, pour fin septembre au plus tard.

L'ensemble de ces documents devra respecter la charte graphique de l'ASNR, fournie au titulaire, et faire l'objet de travaux de relecture approfondie, de révision éditoriale et de contrôle de la qualité rédactionnelle réalisés par le titulaire, incluant notamment la correction stylistique, grammaticale et typographique.

2. Conception et réalisation du document « Les graphiques »

Pour chacune des éditions, le Titulaire réalisera au format PDF (haute définition et basse définition) le document « **Les graphiques** » du Baromètre ASNR sur la base de fichiers Excel, présentant les tableaux de données des graphiques à monter pour chaque partie du Baromètre ASNR. Ces fichiers incluront également les titres des questions, les légendes et des éléments de texte à insérer dans le document. Le PDF définitif devra présenter de manière esthétique et lisibles les données historiques du Baromètre de l'ASNR sur environ 50-60 pages.

IMPORTANT : L'édition précédente comptait 170 pages. Afin d'atteindre l'objectif de 50-60 pages, un travail de priorisation des contenus sera réalisé en amont par l'ASNR, et il sera attendu du titulaire qu'il assure une réorganisation éditoriale cohérente à l'objectif de la refonte et aux éditions précédentes.

A. Éléments fournis par l'ASNR

Temps 1 : l'ASNR livrera les fichiers Excel (un par partie du Baromètre) comprenant l'ensemble des données qui devront être mises en forme par le Titulaire : les résultats de l'édition en cours pour chaque question posée ainsi que les résultats historiques sous forme de tableau pour chacune des questions.

Temps 2 : un fichier Excel spécifique comprenant les réponses à la question semi-ouverte (énonciation de mots), si celle-ci est renouvelée dans l'édition en cours. Ce fichier permettra au Titulaire de générer les « nuages de mots ».

Temps 3 : un fichier Word présentant les annexes du document constituées de la description de l'échantillon, du questionnaire, de la liste historique des enquêtes et des textes de la 3^{ème} et 4^{ème} de couverture.

B. Livrables attendus du prestataire

Temps 1 : un document par partie du document « Les graphiques » du Baromètre ASNR livré au fur et à mesure (à partir de la date de réception des fichiers Excel de données jusqu'à fin mai au plus tard).

Temps 2 : un document au format PDF assemblé comprenant les 4 parties (haute définition et basse définition) du document « Les graphiques » du Baromètre ASNR pour fin mai au plus tard.

Temps 3 : tous les fichiers natifs engendrés par les travaux préliminaires à la réalisation du document « Les graphiques » ainsi que la version finale des fichiers natifs des graphiques et du document « Les graphiques » (à titre indicatif : fichiers source InDesign ou équivalent).

L'ensemble de ces documents devront respecter la Charte graphique de l'ASNR, fournie au Titulaire.

3. Conception et réalisation du document « English Summary » (optionnel)

Le titulaire pourra être amené à réaliser au format PDF (haute définition) le document « English Summary » du Baromètre ASNR sur la base de :

- la maquette définie pour le document « L'analyse »
- un document Word d'environ 10 pages, présentant la synthèse du document « L'analyse » rédigée en anglais par l'ASNR,

Le choix de lever ou non cette option sera précisé par l'ASNR lors de l'expression du besoin de chaque marché subséquent.

C. Éléments fournis par l'ASNR

Temps 1 : un document Word présentant la liste des graphiques déjà réalisés dans les documents « L'analyse » ou « Les graphiques » à reprendre dans ce document « English Summary », accompagné de la traduction anglais du texte présent sur ces graphiques.

Temps 2 : le texte au format Word rédigé en anglais avec l'emplacement des graphiques sélectionnés.

D. Livrables attendus du prestataire

Temps 1 : un document au format PDF (haute définition et basse définition) de la version définitive de l'intégralité de la maquette qui assemble les éléments graphiques et textuels attendues pour le document « English Summary ».

Temps 2 : tous les fichiers natifs engendrés par les travaux préliminaires à la réalisation du document « English Summary » et la version finale des fichiers natifs des graphiques et du Baromètre, pour fin octobre au plus tard.

L'ensemble de ces documents devra respecter la charte graphique de l'ASNR, fournie au titulaire, et faire l'objet de travaux de relecture approfondie, de révision éditoriale et de contrôle de la qualité rédactionnelle réalisés par le titulaire, incluant notamment la correction stylistique, grammaticale et typographique.

3. Calendrier

Les marchés subséquents suivront le planning ci-dessous, basée sur la date de notification de chaque marché et la date prévisionnelle de la publication du document « L'analyse ».

Jour N	Date de notification : L'ASNR notifie le titulaire.
Jour N+7	Réunion de lancement et de présentation de l'équipe du titulaire et des objectifs dans les locaux de l'ASNR ou du titulaire.
Jour N+7-14	Échanges entre l'ASNR et le titulaire sur l'illustration de la page de couverture du document « L'analyse ».
Jour N+14	Transmission par l'ASNR des éléments pour la réalisation des graphiques du document « L'analyse ».
Jour N+30 à Jour P-30	Transmission, au fur et à mesure, par l'ASNR des fichiers Word de la partie n° 1 à n° 4 pour le document « L'analyse ».
Jour N+30 à Jour P	Transmission par l'ASNR des éléments pour la réalisation des graphiques du document « Les graphiques ».
Jour P-40	Livraison par le titulaire du PDF quasi-définitif pour relecture de l'ASNR des données pour la réalisation des graphiques du document « Les graphiques ».
Jour P-10	Livraison par le titulaire du PDF définitif du document « L'analyse » à l'imprimeur pour le BAT.
Jour P	Date de publication sur le site internet du Baromètre de l'ASNR du document « L'analyse » (2 ^e ou 3 ^e semaine de septembre).
Jour P+30	Date limite pour la livraison par le titulaire de la version définitive du document « Les graphiques ».
Jour P+30	Date limite pour la livraison par le titulaire des fichiers sources de l'intégralité du travail réalisé pour les documents « L'analyse » et « Les graphiques ».
Jour P+45	Date limite pour la livraison par le titulaire de la version définitive du document « English Summary », si l'option a été levée par l'ASNR.
Jour P+60	Date limite pour la livraison par le titulaire des fichiers sources de l'intégralité du travail réalisé pour le document « English Summary », si l'option a été levée par l'ASNR.

Le présent planning prévisionnel est fourni à titre indicatif et n'engage pas l'ASNR à respecter strictement les dates de transmission des éléments au titulaire qui y sont mentionnées. Des ajustements de dates pourront éventuellement être effectués à l'initiative de l'ASNR uniquement (tout ajustement sera transmis au titulaire par écrit). Néanmoins, la prestation devra être organisée et conduite de manière à garantir le respect impératif de la date de publication du document « L'analyse », laquelle sera arrêtée au minimum un mois avant ladite publication.